



PARC MARIN
DU SAGUENAY-SAIN-TLAURENT

SOURCE DE VIE,
D'ÉCHANGES
ET DE RICHESSES





PARC MARIN DU SAGUENAY-SAINTE-LAURENT

Le symbole du parc marin représente, par ses courbes, le mouvement souple de la vague et des masses d'eau.

La forme triangulaire rappelle les trois secteurs du parc : fjord du Saguenay, estuaire moyen et estuaire maritime du Saint-Laurent, ainsi que la gestion par le gouvernement du Canada, le gouvernement du Québec et les intervenants régionaux.

Les pointes de triangle symbolisent des nageoires dorsales de baleines ou un troupeau de bélugas.



1636



Espèces animales
et végétales observées
dans le parc marin
du Saguenay-Saint-Laurent



25 km

Largeur de l'estuaire du Saint-Laurent
à la hauteur de Tadoussac

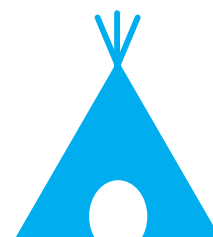


889

Bélugas appartenant
à la population du Saint-Laurent

-1° Celsius

Température de la couche d'eau froide
propulsée vers la surface dans
l'estuaire maritime, même en été!



**8000
ANS**

Présence humaine
dans la région

1 000 000

Nombre de visites au parc marin
par année (en mer et sur la côte)

500 000

Nombre de visites
en mer par année



L'IMPORTANCE DU PARC MARIN

UNE RICHESSE NATURELLE EXCEPTIONNELLE

Le parc marin du Saguenay–Saint-Laurent protège une région marine où la diversité animale et végétale est exceptionnelle : des algues microscopiques à la gigantesque baleine bleue, plus de 1 600 espèces sauvages y ont été observées.

VISITER L'HABITAT NATUREL DES BALEINES : UN PRIVILÈGE

Les visiteurs découvrent un habitat important pour la survie des baleines, en particulier pour le béluga du Saint-Laurent. La protection de ces mammifères et de leur habitat fait partie du mandat du parc marin.

UNE HISTOIRE DE PLUSIEURS MILLÉNAIRES

Occupée par les peuples autochtones il y a 8 000 ans, la région du parc est dotée d'une riche histoire maritime. Bien des marins y sont passés à bord de canots d'écorce, baleiniers basques, vaisseaux français, voiliers, vapeurs, navires commerciaux et bateaux de plaisance.

De nos jours, près d'un million de visiteurs viennent chaque année pour admirer les paysages et observer les baleines. La présence régulière de plusieurs espèces de baleines et la facilité d'accès aux sites d'observation font la renommée du parc marin.



MANDAT

Rehausser, au profit des générations actuelles et futures, le niveau de protection des écosystèmes d'une partie représentative du fjord du Saguenay et de l'estuaire du Saint-Laurent aux fins de conservation, tout en favorisant son utilisation à des fins éducatives, récréatives et scientifiques.

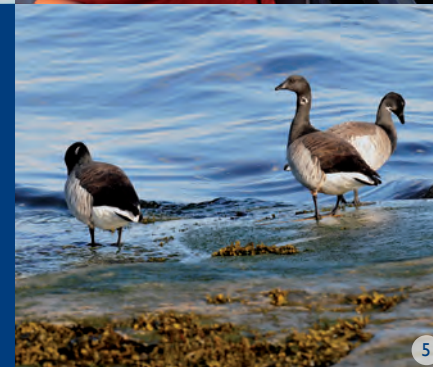


LA GESTION DU PARC MARIN : un modèle de gestion participative

La création d'aires protégées contribue à respecter les engagements internationaux de la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique.

LES GOUVERNEMENTS UNISSENT LEURS EFFORTS

Le parc marin est la première aire marine protégée créée au Québec et une des premières au Canada. Il fait partie du réseau des aires marines nationales de conservation, géré par Parcs Canada, et du réseau des parcs nationaux du Québec (Parcs Québec) sous la responsabilité de la Société des établissements de plein air du Québec (Sépaq). Leurs équipes rassemblent et amènent les nombreux intervenants à travailler conjointement à l'atteinte des objectifs du parc.



PARCS CANADA

Parcs Canada est le plus important fournisseur de services touristiques liés au patrimoine historique et naturel au Canada. À ce jour, Parcs Canada administre 44 parcs nationaux, 167 lieux historiques nationaux et 4 aires marines nationales de conservation à travers le Canada.

PARCS QUÉBEC

La Sépaq gère le plus grand réseau de plein air au Québec avec plus de 80 000 km² de territoires naturels. Le réseau Parcs Québec compte 23 parcs terrestres ainsi que le parc marin du Saguenay–Saint-Laurent.

LA GESTION PARTICIPATIVE RASSEMBLE LES COMMUNAUTÉS

La contribution des Premières nations et des communautés locales et régionales est essentielle au succès du parc marin. C'est pourquoi un comité de coordination regroupant les acteurs régionaux a été formé.

COMITÉ DE COORDINATION

Le comité de coordination transmet des recommandations aux gestionnaires quant aux stratégies favorables à l'atteinte des objectifs de l'aire protégée.

Les neuf membres du comité de coordination représentent :

Les Municipalités régionales de comté (MRC) qui touchent le parc marin (1 membre par MRC) : Charlevoix-Est, Fjord-du-Saguenay et la Haute-Côte-Nord ;

Trois MRC du Bas-Saint-Laurent (1 membre pour 3 MRC) : Rivière-du-Loup, Les Basques et Kamouraska ;

La Première Nation des Innus Essipit ;

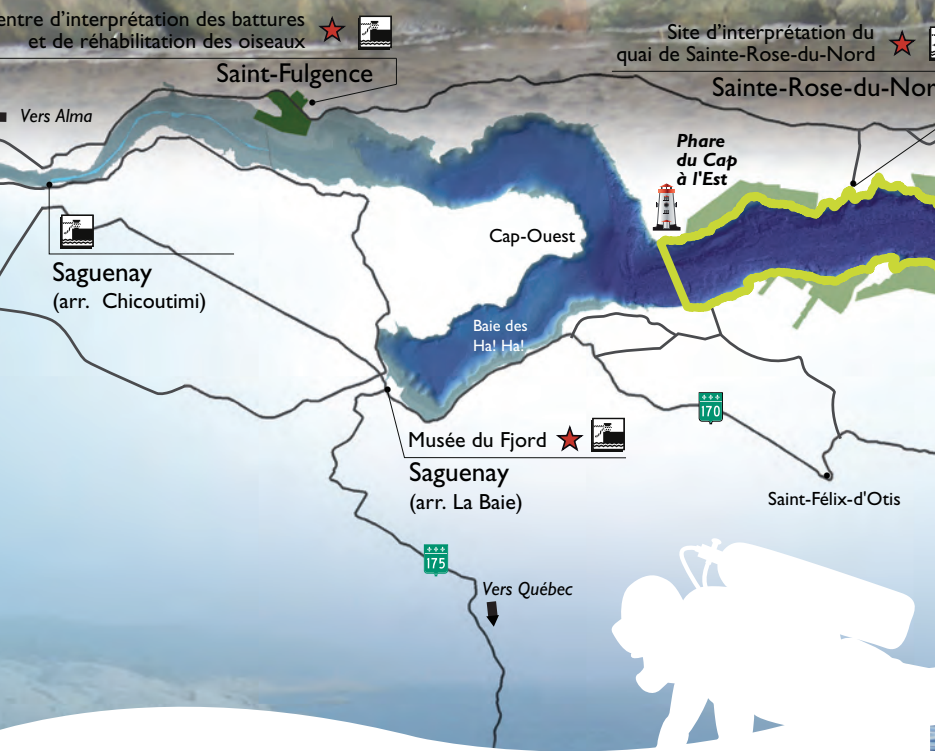
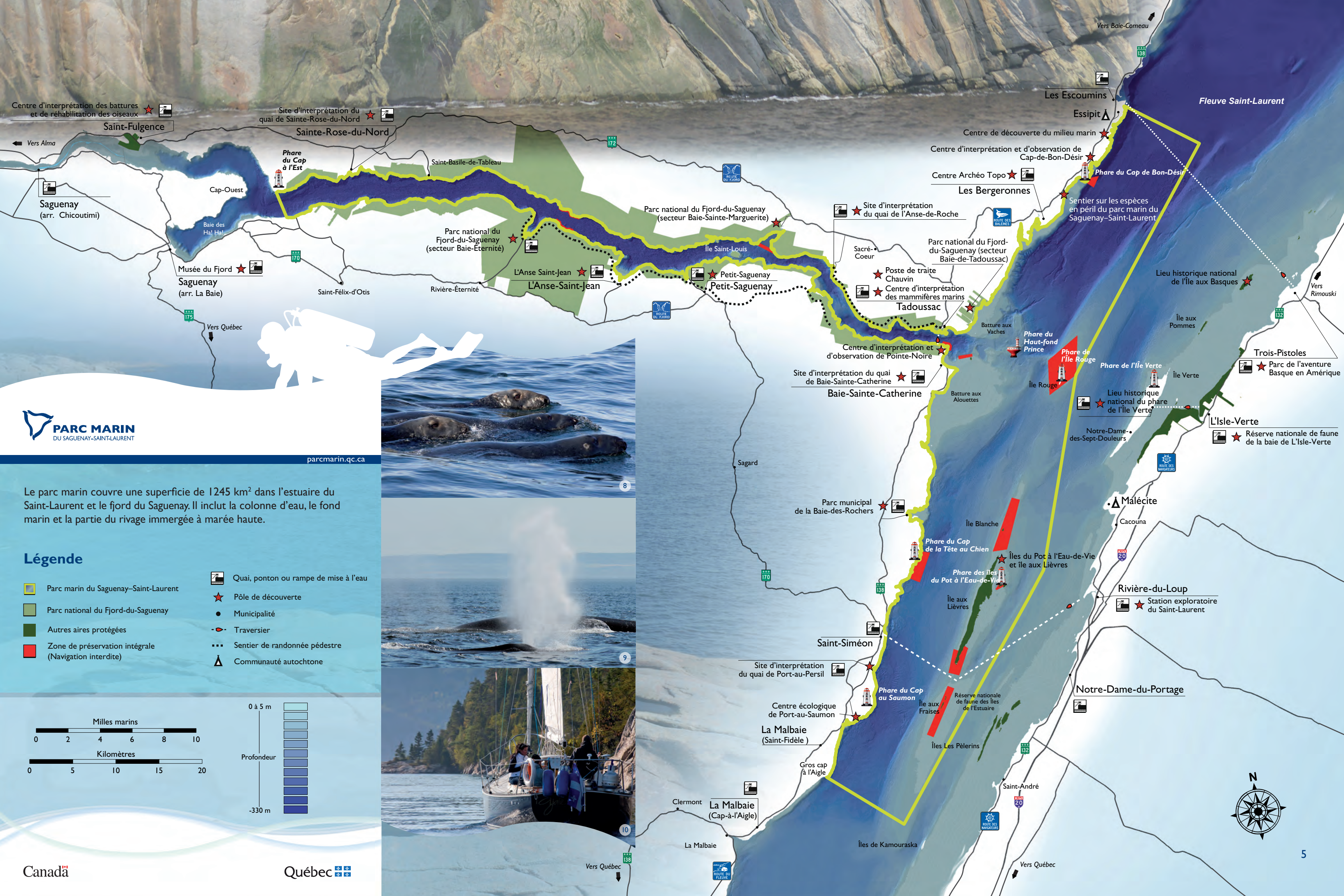
La communauté scientifique ;

Les secteurs de l'interprétation et de l'éducation ;

Gouvernement du Canada (Parcs Canada) ;

Gouvernement du Québec (Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs).



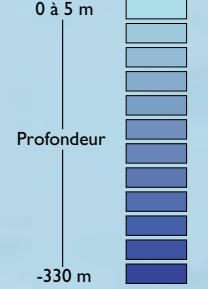
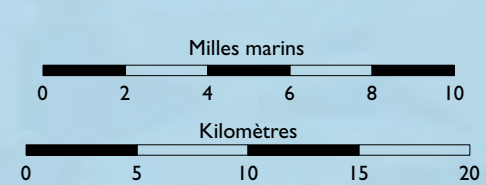


parcmarin.qc.ca

Le parc marin couvre une superficie de 1245 km² dans l'estuaire du Saint-Laurent et le fjord du Saguenay. Il inclut la colonne d'eau, le fond marin et la partie du rivage immergée à marée haute.

Légende

- Parc marin du Saguenay-Saint-Laurent
- Parc national du Fjord-du-Saguenay
- Autres aires protégées
- Zone de préservation intégrale (Navigation interdite)
- Quai, ponton ou rampe de mise à l'eau
- Pôle de découverte
- Municipalité
- Traversier
- Sentier de randonnée pédestre
- Communauté autochtone





Les réalisations sont le fruit d'une coopération constante entre les gouvernements du Canada, du Québec et le comité de coordination. Elles résultent du travail conjoint de nombreux organismes et intervenants.

ADOPTION DES LOIS CRÉANT LE PARC MARIN DU SAGUENAY-SAINTE-LAURENT

Les lois créant le parc marin ont été promulguées à l'Assemblée nationale du Québec et à la Chambre des Communes du Canada en 1998. Elles servent de cadre légal à la gestion du parc. La loi du Québec interdit la prospection, l'utilisation et l'exploitation des ressources à des fins de production minière ou énergétique, de même que le passage d'oléoduc, de gazoduc et de ligne de transport d'énergie dans le parc.

LES GRANDES RÉALISATIONS du parc marin du Saguenay-Saint-Laurent

RÈGLEMENT SUR LES ACTIVITÉS EN MER DANS LE PARC MARIN DU SAGUENAY-SAINTE-LAURENT

En vertu de la loi fédérale, ce règlement encadre les activités pour assurer la protection des mammifères marins. Premier du genre au Canada et au Québec, il a été élaboré en concertation avec les instances régionales et l'industrie des excursions en mer. Les capitaines et les guides de kayak qui travaillent dans le parc marin doivent suivre une formation pour bien connaître le règlement et sa raison d'être.

MESURES DE PROTECTION POUR RÉDUIRE LES RISQUES DE COLLISIONS ENTRE LES BALEINES ET LES NAVIRES DE TRANSPORT MARITIME

À l'initiative de Parcs Canada et de Pêches et Océans Canada, un groupe de travail a conçu des mesures concrètes de protection pour les baleines. Les pilotes des navires marchands et des paquebots sont invités à adapter leur navigation dans les secteurs fréquentés par les baleines. Ils accordent une attention particulière à la présence des animaux, ralentissent dans les aires d'alimentation et évitent de naviguer dans le secteur le plus fréquenté par les rorquals bleus.



CONTRIBUTION À LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

À ce jour, on dénombre plus de 80 projets de recherche et de suivi réalisés dans le parc marin. Le travail des chercheurs de diverses disciplines a permis d'acquérir de précieuses connaissances qui aident les gestionnaires à prendre des décisions concernant la conservation et la gestion des activités. De plus, ces connaissances contribuent à enrichir les activités éducatives offertes au public.

L'ALLIANCE ÉCO-BALEINE

Parcs Canada et Parcs Québec collaborent avec le Groupe de recherche et d'éducation sur les mammifères marins (GREMM) et des entreprises d'excursion en mer dans le cadre de l'Alliance Éco-Baleine. L'objectif de cette alliance est d'assurer la pratique responsable de l'observation des baleines dans le parc marin.

Lorsqu'elles sont réalisées dans le plus grand respect, les croisières aux baleines sont de formidables activités pour sensibiliser à la beauté et à la fragilité de notre planète.

RÉSEAU DÉCOUVERTE

Parcs Canada, Parcs Québec et leurs partenaires ont formé un Réseau découverte qui regroupe des musées, des centres d'interprétation, des lieux historiques nationaux, ainsi que des lieux facilitant les activités en plein air. Les visiteurs peuvent ainsi choisir parmi toute une gamme d'activités récréatives et éducatives. Chacun des lieux du réseau présente une thématique spécifique du parc marin, ce qui favorise la diversité des expériences.

AMÉLIORATION DES LIEUX D'ACCÈS NAUTIQUES AU PARC MARIN

Parcs Canada et Parcs Québec ont contribué à l'amélioration de l'aménagement de nombreux accès nautiques, tels des quais et des rampes de mise à l'eau. Répartis tout autour du parc marin, ces lieux comportent des éléments éducatifs comme des panneaux d'information sur les richesses, l'histoire locale et la protection des écosystèmes.



ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

1988

Sous la présidence de l'abbé Rosaire Corbin, la « Coalition pour le parc marin du Saguenay–Saint-Laurent » regroupe 27 organismes régionaux.

1988

L'action concertée de Québec et d'Ottawa permet la mise en place du Plan d'action pour le Saint-Laurent. Le plan identifie parmi ses actions la création d'un parc marin à la jonction du fjord du Saguenay et du fleuve Saint-Laurent.

1988

Forum international pour l'avenir du béluga. La création d'un parc marin est proposée afin de favoriser le rétablissement de cette population menacée.

1990

Début des consultations publiques sur les limites du Parc marin du Saguenay. On propose de protéger une superficie de 746 km² dans le fjord du Saguenay et l'estuaire du Saint-Laurent.

1992

Élargissement des limites du parc marin pour couvrir une surface de 1 245 km². L'aire marine proposée prend son nom actuel.

1998

Création du parc marin du Saguenay–Saint-Laurent.

2002

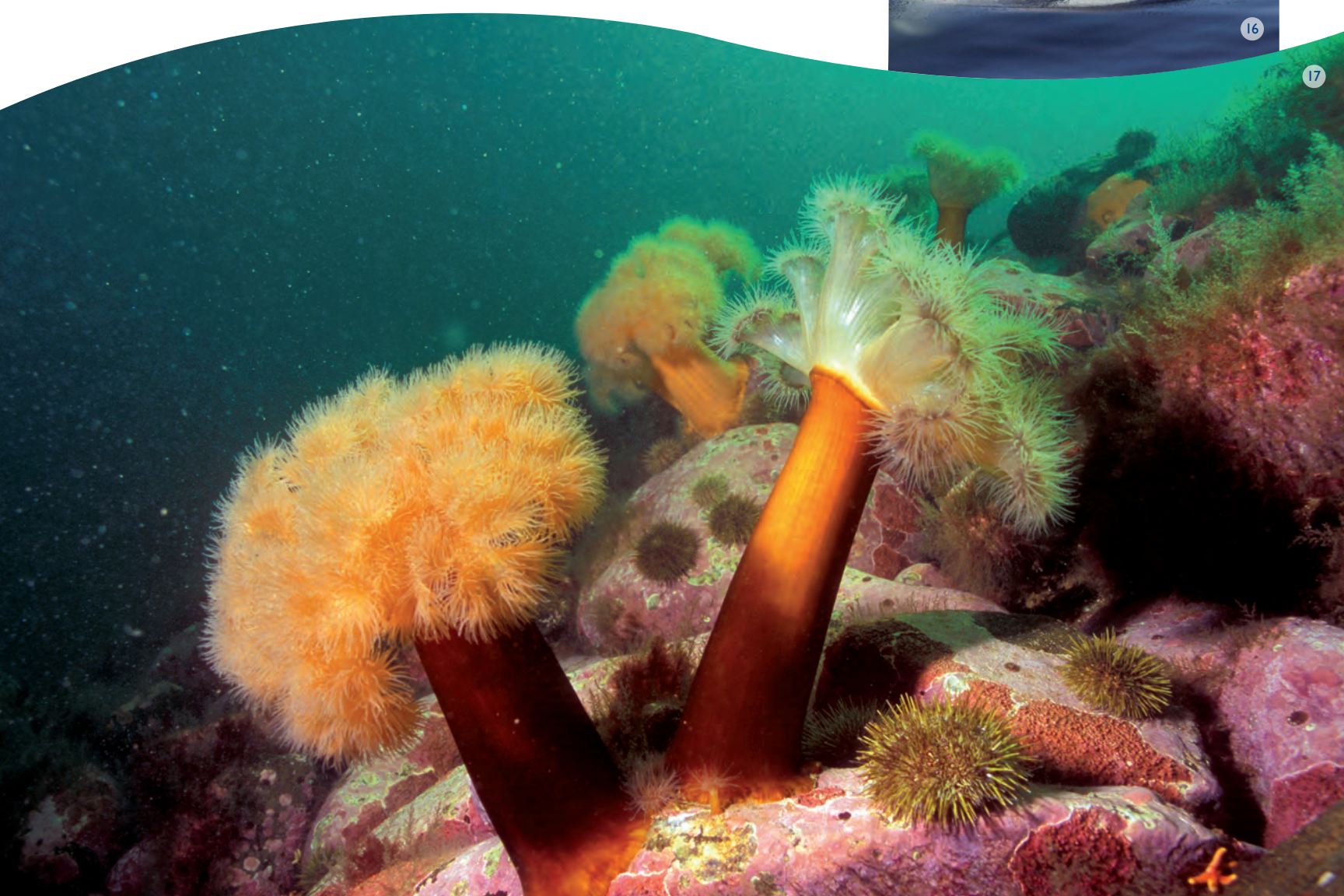
Entrée en vigueur du Règlement sur les activités en mer dans le parc marin du Saguenay–Saint-Laurent.

2010

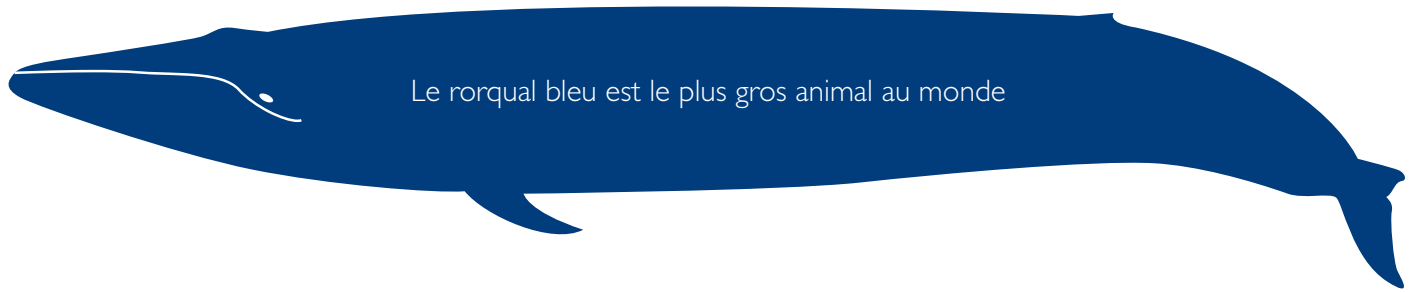
Proposition de zonage comportant des zones de préservation intégrales sur 3 % de la superficie du parc.

2011

Création de l'Alliance Éco-Baleine.



25 mètres de long et 120 tonnes



Le rorqual bleu est le plus gros animal au monde

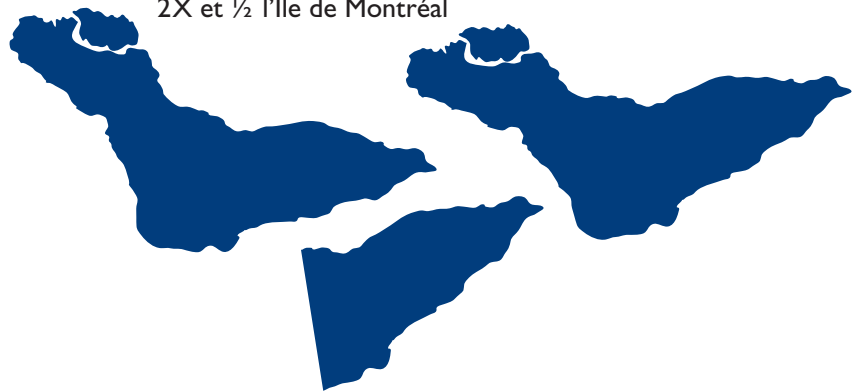
5 mètres



Amplitude des grandes marées à Tadoussac

1245 km²

Superficie totale du parc marin
2X et ½ l'Île de Montréal



340 mètres

Profondeur maximale du parc marin dans l'estuaire maritime du Saint-Laurent

105 km

Longueur du fjord du Saguenay



260 000

Personnes vivant dans les régions bordant le parc marin

THIS PUBLICATION IS ALSO AVAILABLE IN ENGLISH.

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le directeur général de l'Agence Parcs Canada, 2015.

N° de catalogue : R64-443/2015F
ISBN : 978-0-660-23401-4

- Couverture : Parcs Canada / E. Lajeunesse
1. Parcs Canada / J. Pleau
 2. Parcs Canada / J.-L. Provencher
 3. Parcs Canada / M. Loïselle
 4. Parcs Canada / J.-L. Provencher
 5. Parcs Canada / J.-L. Provencher
 6. Parcs Canada / L. Falardeau
 7. Parcs Canada / J.-L. Provencher
 8. Parcs Canada / M. Loïselle
 9. Parcs Canada / J.-L. Provencher
 10. Parcs Canada / M. Loïselle
 11. Parcs Canada / M. Loïselle
 12. Parcs Canada / M. Loïselle
 13. Parcs Canada / J.-L. Provencher
 14. Parcs Canada / J.-L. Provencher
 15. Parcs Canada / J.-L. Provencher
 16. Parcs Canada / C. Dubé
 17. Parcs Canada / J.-G. Béliveau
 18. Bibliothèque et Archives Canada/PA-186257
 19. Parcs Canada / J.-G. Béliveau
 20. Parcs Canada / J.-L. Provencher
 21. Parcs Canada / J.-L. Provencher
 22. Parcs Canada / E. Lajeunesse



POUR EN SAVOIR PLUS

**Parc marin
du Saguenay–Saint-Laurent**
info.parcmarin@pc.gc.ca
parcmarin.qc.ca

Parcs Canada
182, rue de l'Église
Tadoussac (Québec) G0T 2A0
Tél. : 418 235-4703
Tél. : 1 888 773-8888
information@pc.gc.ca
parcscanada.gc.ca

Parcs Québec
91, rue Notre-Dame
Rivière-Éternité (Québec) G0V 1P0
parc.marin@sepaq.com
parcsquebec.com

